

Police cantonale
Gendarmerie
Cellule des
manifestations
Centre Blécherette
1014 Lausanne

CORONAVIRUS

Location de refuges, cabanes, gîtes...etc.

Processus de remise des synthèses aux organisateurs

Manifestations interdites dès un rassemblement de + de 50 personnes

Début de la mesure : immédiatement

Echéance : jeudi 30 avril 2020

Mesdames et Messieurs les Syndics,
Mesdames et Messieurs les collaboratrices et les collaborateurs des services communaux,

En raison de la pandémie du Coronavirus, le Conseil fédéral a émis une nouvelle Ordonnance le 13 mars 2020, laquelle contient un train de mesures afin de freiner la propagation. Vous avez également pu prendre connaissance des directives publiées par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) ainsi que celles prises par le Conseil d'Etat vaudois, lequel a clairement interdit toutes les manifestations rassemblant plus de 50 personnes.

Dans ce sens, la Cellule des manifestations de la Police cantonale, en coordination avec les Polices communales, vous informe qu'en raison de ces restrictions, des organisateurs ayant dû renoncer à leur événement dans des lieux prévus et adaptés à la nature de leur manifestation, tentent de trouver des lieux décentralisés plus difficilement contrôlables (par exemple : refuges, cabanes, gîtes...etc), ceci en essayant de contourner les directives du Conseil d'Etat.

Par conséquent, nous prions vos personnels d'être particulièrement attentifs dans l'analyse et l'appréciation d'une telle demande de location dans le dessein d'éviter un rassemblement supérieur à 50 personnes.

Pour rappel, le personnel de la Cellule des manifestations ainsi que les répondants des Polices communales sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Remise des synthèses aux organisateurs par les communes

Afin de libérer les synthèses des événements annulés, la Cellule des manifestations continue selon le processus habituel à délivrer celles-ci auprès des communes. Toutefois, ces pièces sont gardées à l'échelon de la commune et sont remises à l'organisateur uniquement à sa demande.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions de croire en l'assurance de notre respectueuse considération.

Le chef de la Cellule des Manifestations


S. Paillard adj